

La Vie de la Société “ Les Amis du Mantois ” pendant l'année 1950

Par Gaston MARIN

I. — Assemblée générale du 13 Juin 1950

Cette réunion a eu lieu dans la salle du Café du Commerce. Après avoir excusé M. Clérisse, président, M. le D^r Roussel fit approuver les nouveaux statuts et le règlement intérieur de la Société, puis il donna la parole, successivement à MM. Glatigny, le Chanoine Bernet et Mercier.

Avec M. Glatigny, l'assistance fit une promenade très intéressante dans le vieux Mantes, allant de la Porte-aux-Saints à la Porte-aux-Prêtres, de la Porte-aux-Images à la Porte-de-Rosny. Notre vice-président fut un cicerone hors pair, et c'est avec curiosité que chacun « suivit le guide » pour écouter cette leçon d'histoire, rendue plus vivante encore par des projections de vieilles estampes locales et de gravures dues à Saintier, les unes et les autres reproduites de façon parfaite par M. R. Noël.

Au cours de cette promenade, M. Glatigny donna des explications sur l'Hôtel de Ville, l'Auditoire, la Fontaine, la Tour Saint-Maclou, les Remparts, le Vieux-Pont et le pont Peronnet, avec des précisions historiques que nombre de Mantais ignorent ou ont oublié. Enfin, le conférencier nous rappela les heures angoissantes des bombardements et de l'occupation, que des photos ravivèrent davantage – si c'est possible – dans nos mémoires.

Cette promenade, à la suite du cicerone Mantais, toujours épris de sa vieille ville natale, s'est terminée au milieu d'applaudissements prolongés.

Au cours de cette première Assemblée générale, notre Société se devait d'évoquer la Collégiale et ses tours de dentelle. Ce fut la tâche de M. le Chanoine Bernet, vice-président, digne successeur de l'éminent « père Dévé ». Il sut parler de notre monument historique en érudit, en connaisseur, et rien n'a été oublié ; chapelles, chapiteaux, statues, portail, vitraux re-

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut initialement publiée sous cette référence :

MARIN (Gaston), *La Vie de la Société “ Les Amis du Mantois ” pendant l'année 1950*. Le Mantois 1 — 1950 (nouvelle série) : Bulletin de la Société « Les Amis du Mantois ». Mantes-Gassicourt, Imprimerie Mantaise, 1951, p. 1-2.

vivent tour à tour. Le conférencier nous entraîna dans les différentes parties du sanctuaire et, par sa voix, chaque pierre pour ainsi dire nous parla du passé. Langage éloquent que celui de ces témoins des temps anciens, d'autant plus agréable à entendre que l'aridité des termes techniques fut évitée aux auditeurs attentifs. Des projections très réussies permettaient d'ailleurs de suivre sans peine la démonstration du maître, de comprendre son exposé si documenté. En définitive, chacun a pu comprendre pourquoi un évêque affirmait au curé de Mantes qu'il se contenterait volontiers de la Collégiale.

Après cette évocation du passé, notre voisin de Limay, M. Lemer cier, architecte, nous parla de l'aspect futur de notre ville. Tâche ingrate que celle d'exposer ce que les urbanistes entendent faire chez nous... parfois sans tenir compte de nos préférences. Mais M. Lemer cier, orateur habile autant qu'architecte érudit, sut nous présenter avec art les projets en cours de réalisation. Il montra avec preuves à l'appui, les résultats déjà obtenus ; puis, détaillant la maquette dont une photographie fut projetée, il sut persuader l'assistance qui l'écoutait avec intérêt, qu'après la reconstruction notre ville resterait toujours Mantes-la-Jolie.

À la suite de ce bel exposé, une discussion s'engagea au sujet du dégagement de la Collégiale. De nombreux assistants auraient désiré que notre église soit largement accessible à la vue des promeneurs et des archéologues venus pour l'étudier et l'admirer. M. Lemer cier affirme, au contraire, que les données modernes de l'urbanisme, obligent volontairement l'observateur à examiner de près les monuments religieux, car ce procédé, dit-il, met en relief leur « élancée vers le ciel ». Malgré la valeur de cet argument, il semble que différentes personnes restent sur leurs positions premières.

Pour terminer cette séance, M. le D^r Roussel, en quelques mots aimables, remercia les conférenciers de leurs causeries si documentées, MM. Noël et Héricourt pour leurs belles et intéressantes projections.

II. — Excursion à Montfort-L'Amaury

Le samedi 30 septembre dernier, par un très acceptable après-midi d'un automne naissant, la caravane des « Amis du Mantois » forte d'une quarantaine de membres, descendait du car qu'elle avait frété, pour poser pied dans la vieille cité médiévale de Montfort-l'Amaury.

Elle avait eu la chance de trouver pour la guider dans une visite qui devait se révéler pleine d'intérêt, l'homme le plus aimable et le plus docu-

menté du lieu: M. Marceau Munier, Président du Syndicat d'Initiative, des Fêtes et des Arts de Montfort-l'Amaury et historien averti, qui nous servit le magnifique hors-d'œuvre que fut la visite de sa propriété, qui a quelques titres à se qualifier d'historique.

Mais écoutons la voix de notre cicérone, nous contant la façon dont fut assis le vieux bourg féodal:

«Vers la fin du x^e siècle (989), Robert le Pieux fit édifier sur une colline abrupte (185 mètres d'altitude) au nord de la forêt de l'Yveline, une forteresse commandant la voie romaine de Beauvais à Chartres. Au commencement du xi^e siècle, Amaury I^{er}, comte de Montfort, fit bâtir la ville qui fut entourée de fortifications. Le Comté passa successivement aux héritiers directs de celui-ci, dont les plus célèbres furent Simon IV de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois, et plus tard, Simon, Comte de Leicester, fondateur du premier Parlement anglais.»

De la propriété de M. Munier, les «Amis du Mantois», que M. le Maire de Montfort est fort aimablement venu saluer, gagnent les remparts, vestiges des premières fortifications du xi^e siècle.

Puis ce fut la visite de l'église dont il ne reste plus (de l'ancien édifice) que le côté nord, de l'ancienne tour romane, la nouvelle église, de style gothique, à trois nefs, ayant été bâtie en 1491.

Remarquons au passage en faisant le tour de l'édifice, les arcs-boutants supportés par des piliers rectangulaires à cannelures, surmontés de vases aux attributs et ornements analogues à ceux du château de Chambord, les bustes d'André de Foix et de sa femme, Catherine du Bouchet, bienfaiteurs de l'église.

L'intérieur du monument mérite la visite, mais c'est surtout par les admirables vitraux, que, dès que l'on y a pénétré, le regard, inlassablement est attiré, une quarantaine de verrières formant là la plus belle des collections du genre existant dans notre pays.

*
**

Et nous voici grim pant, chacun au gré des possibilités de ses jambes, la colline Saint-Laurent, pour aboutir au pied des ruines du château, dont seuls, trois pans de murs subsistent, démantelé qu'il fût, vers le milieu du xiv^e siècle. Anne de Bretagne en fit par la suite un manoir habitable dont il ne reste qu'une tour d'escalier baptisée du nom de la duchesse. Les plus jeunes – et les plus agiles – en font l'ascension, Ils y gagneront, sur ceux, contraints de rester au pied, de dominer encore davantage l'un des plus

beaux panoramas qui soient, parsemé d'innombrables souvenirs historiques.

Une autre curiosité, unique en France, devait attirer les excursionnistes: le Cimetière, appelé aussi le « cloître » dont une belle porte gothique ouvre l'accès et qui est entouré sur trois côtés, particularité assez curieuse, par des charniers ouverts vers le centre, comme un cloître et datant du xv^e siècle et du xvii^e siècle.

Tout au long de cette rapide excursion et c'est ce qui lui donna son prix et sa saveur, l'érudition de notre guide, M. Munier, fut mise à contribution pour le plus grand profit de tous.

*
**

Mais bientôt la quarantaine de Mantais – en liberté, Dieu merci! – composant la caravane, remontait en car pour gagner une autre demeure historique, le château des Mesnuls, bâti en 1530, dont il ne reste de l'enceinte fortifiée que le pittoresque pavillon d'entrée, dans un cadre magnifique de grands arbres séculaires et de plantes grimpantes. La place nous manque pour nous attarder à décrire le charme qui se dégage de l'ensemble de cette imposante propriété, abritant maintenant un centre de rééducation des enfants mutilés et victimes de la guerre, création d'ordre privé sur le fonctionnement duquel se penchent avec dévouement, de nobles cœurs.

La randonnée à Montfort-l'Amaury a constitué pour notre société la première de ses excursions. Elle ne pouvait débiter dans ses pérégrinations à la recherche des miettes des magnifiques festins du passé, d'aussi heureuse façon et nous souhaiterions rapporter de nos futurs déplacements, le petit bagage d'histoire dont chacun fut chargé en regagnant ce jour là, sa bonne ville.